

la Sirène N°74



P.5 14 juillet



P.8 Le printemps



P.10 La fête de la musique



P.15 Christian Carneau

Urban Sketchers
Bourgogne-Franche-Comté

Remilly-en-Montagne (21)

Bulletin municipal de
Remilly-en-Montagne



Septembre 2023

Mentions légales

Responsable de publication

Marc Chevillon

Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales, Communauté de Communes, Philibert*

Pascal Lagneau : *14 juillet*

Monique Bonin : *Le printemps de Remilly*

Lila et Zoé : *La fête de la musique*

Florence Nicolle : *La fête du village, De la culture autour de chez nous! Les rendez-vous de la Chassignole, L'ASPRO, Portrait de Christian Carneau (suite)*

Philippe Coulon : *Les souvenirs de M. Coulon*

Jeanne Cabannes : *La clématite sauvage*

Photos

Florence Nicolle: *Couverture*

Marc Chevillon: *Le service ADS*

Monique Bonin : *Le printemps de Remilly, La fête du village, la fête de la musique, Les souvenirs de Mr Coulon (Arthur)*

Dessin

Christian Bauer : *Philibert, L'ASPRO!*

Les Urban Sketchers: *Couverture*

Conception - infographie

Nicolas Gendulphe,

Sommaire

Le mot du Maire

03

Communications
municipales

04

Communauté de
communes

07

Culture
Temps libres

08

Regards

13

Pratique

16

Mairie : 15 Grande rue
21540 Remilly-en-Montagne
Tél. : 03 80 23 63 84
www.remilly-en-montagne.fr

Secrétariat : Belinda CLERC
Ouvert le mercredi de 9h à 12h
et le vendredi de 16h30 à 18h

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne

Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne ou sur
www.remilly-en-montagne.fr

Le mot du maire

Notre population et nos modes de vie évoluent et nous nous retrouvons confrontés à des difficultés nouvelles. La vitesse dans le village et en particulier rue de la Ruotte est préoccupante et j'espère que les travaux de cet été auront un effet positif. Le stationnement peut être problématique à certains endroits et nous en reparlons dans les communications municipales. L'accroissement de la population féline est également inquiétant et pourrait nous contraindre à agir avant de devenir critique. Quelle absurdité !

La municipalité ne devrait pas être obligée de résoudre ces situations car c'est bien de défaut de responsabilité des usagers qu'il s'agit. Réduire sa vitesse en agglomération, stationner sa voiture dans sa cour ou son garage quand c'est possible et ne pas laisser un véhicule inutilisé dans l'espace public, stériliser et identifier son chat lorsqu'il est laissé libre de ses déplacements sont autant d'actions individuelles qui devraient être dictées par le bon sens.

Remilly-en-Montagne reste un village où il fait bon vivre grâce à vous et à votre présence. Les expositions et conférences de juin ont été appréciées, la nouvelle formule de la fête nationale autour d'une paella a été un succès et la Fête du Village organisée par la Chassignole est un événement à taille humaine qui rassemble les Remillois mais aussi de nombreuses personnes des villages alentours qui nous envient ces jeux amusants, ces pizzas délicieuses et cette fanfare décalée. C'est vous qui rendez cela possible. Merci aux organisateurs et à tous ceux qui décident de consacrer du temps au bien commun. C'est précieux.

La seconde partie des travaux extérieurs de notre église a débuté comme prévu en juin et la reprise des charpentes est terminée. La couverture va commencer et les enduits devraient être réalisés en fin d'année. La première souscription menée avec la Fondation du Patrimoine est terminée et elle a permis de recueillir 11 170€ à travers 37 dons. Soyez-en chaleureusement remerciés. La deuxième souscription va démarrer ce mois-ci et nous comptons à nouveau sur vous pour nous aider mais aussi faire connaître le projet auprès de vos proches et de ceux qui apprécient notre village. Nous allons maintenant envisager la tranche qui concernera les intérieurs et qui fera l'objet d'une nouvelle consultation des entreprises.

Le monde est inquiétant à bien des égards et nombreux sont ceux qui souffrent hors de nos frontières mais aussi juste autour de nous et je continue de penser que, loin de l'exclusion, on a plus à gagner ensemble autour de valeurs universelles. Nos enfants viennent de faire leur rentrée à l'école qui leur enseigne la liberté, l'égalité et la fraternité. A nous de les accompagner pour que toujours les mots de notre devise constituent le ciment d'un monde plus juste.

*Bien amicalement
Marc Chevillon*



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises le 26 mai et le 19 juillet.

Réfection des portes et fenêtres de la mairie

La peinture des huisseries des bâtiments communaux a besoin d'être refaite.

Le Maire présente un devis pour les fenêtres de l'ancienne mairie d'un montant de 8 237,70 € HT de la part de l'entreprise Dupain de Grosbois en Montagne.

Aucune subvention n'est envisageable. Guy Garrot propose de demander un autre chiffrage à l'entreprise Henneau qui avait donné toute satisfaction lors des travaux dans le logement communal.

Projet d'afforestation pédagogique biodiverse

Forestiers du Monde®, représentée par Messieurs Christian Lagneau et Jean-Noël Cabassy, propose d'accompagner des écoliers de la commune et leurs enseignants dans un projet d'afforestation pédagogique biodiverse sur le territoire communal. Cela consiste, dans le temps scolaire, à la conception avec les écoliers et leurs enseignants, de bosquets sur étalement avec plusieurs carrés d'une surface de 25x30 sur une parcelle de 1 hectare pour préparer les sols et planter les arbres.

La parcelle communale ZD3 actuellement en friche pourrait être affectée à ce projet qui peut se dérouler sur plusieurs années afin d'associer chaque année de nouveaux écoliers.

Forestiers du Monde®, riche des expériences menées sur des communes de Bourgogne notamment, apporte aux écoliers son appui technico-pédagogique bénévole. Elle est reconnue en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public (agrément 2021-2026).

Pour ce projet, Forestiers du Monde® met gratuitement à disposition des écoliers et de leurs enseignants les expositions intitulées « L'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation » ainsi que « Ensemble, produisons de la biodiversité ». Elle remet

également gratuitement à chaque écolier impliqué le guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, développons la biodiversité et luttons contre l'effet de serre par l'afforestation biodiverse ». Le Conseil Départemental peut aider ces projets à hauteur de 50% des achats de plants pour une surface minimale de 0,5 hectare.

Le conseil municipal s'interroge sur la qualité du terrain de la parcelle puisqu'il s'agit essentiellement de sable et de roche. Le manque de reprise de la végétation de façon naturelle inquiète les conseillers et remet en question la pertinence du projet. Une nouvelle réunion est organisée le 23 juin en présence de M. Bernard Leclercq, Docteur d'État en écologie, qui visite d'abord la parcelle ainsi que deux professeurs de l'école de Veluze. M. Leclercq propose plusieurs variétés de grands arbres, d'arbres moyens et d'arbustes qui pourraient convenir à cette parcelle et s'adapter au climat.

Des doutes subsistent au sein du conseil : l'essentiel des travaux repose sur le bénévolat et notamment sur les conseillers. Il est donc proposé de décaler d'un an le projet et d'essayer de planter quelques essences proposées sur le terrain en friche lors de la journée citoyenne d'automne pour tester la pertinence du projet.

Souscription fondation du patrimoine

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter la Fondation du Patrimoine pour organiser une nouvelle souscription pour la tranche conditionnelle des travaux de l'église. Pour un montant total de travaux de 181 000€ HT, l'objectif est d'obtenir 15 000 € en dons

et un abondement proportionnel de 15 000 € de la part du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté. Grâce à l'aide de la Chassignole, la première souscription a permis de recueillir 11 170€ de dons pour financer la première tranche de travaux.

Problème de **stationnement**

Guy Garrot évoque des problèmes récurrents de stationnement dans plusieurs endroits du village, il est conseillé aux personnes de rentrer leur véhicule au sein de leur cour ou sur leur terrain dans la mesure du possible. Il est fait appel à la responsabilité de chacun : il n'est pas

possible de multiplier les véhicules sans anticiper un minimum leur futur stationnement. Il est rappelé qu'un véhicule ne peut pas stationner plus d'une semaine au même endroit sans bouger sur l'espace public et que la fourrière est en droit d'intervenir passé ce délai.

Mouvements de **population**

Nathalie Masson a emménagé avec ses deux enfants Clotaire et Eloi au 12, rue de Chaux. Elle connaît bien notre village depuis son enfance. Bienvenue à tous les trois.

Festivités du **14 juillet**



Habitant un village voisin, j'ai eu la curiosité de découvrir les animations organisées par le village et ses habitants pour le 14 Juillet 2023. J'ai alors rempli un formulaire d'inscription au repas en commun autour d'une paella en payant mon dû, déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie. Le jour venu j'ai découvert un généreux buffet d'acras et autres mets réunissant la population autour d'un cocktail maison. À l'issue de ces moments partagés on nous a convié à nous déplacer, la nuit venue, vers le site d'observation du feu d'artifices à la lumière des lampes frontales. En contrebas de l'église en travaux, au milieu d'un écrin de verdure sur la terrasse nature d'une maison, nous étions impatients d'assister à ce spectacle ! L'église/phare était illuminée de rampes lumineuses accrochées aux échafaudages bienvenus, site de départ des feux à venir. On nous a annoncé que la musique d'accompagnement de l'événement avait été composée par un musicien local. On fait "tout local" à Remilly en Montagne !

Ça y est la première fusée est lancée et le son et lumière commence rythmé et synchronisé par le chef de

cérémonie, Marc Chevillon également maire du village. Alors c'est un festival de "Oh !" et de "Ah" qui s'élève de l'assemblée réagissant aux tableaux dévoilant l'église- base de lancement et support des feux de Bengale - et les cieux. À plus de 200 mètres à vol d'oiseau, les sons nous parviennent clairement séquençant les fusées éclatant dans le ciel étoilé. Quelle harmonie supportée par une salve d'applaudissements et effusion de félicitations aux organisateurs...! Nous glissons ensuite en pente douce vers le Zénith local afin de partager une excellente paella fournie par un traiteur des environs. Pour compléter les plateaux de fromages également fournis, les habitants du village et moi-même avions concoctés des desserts maison. Je vous avais dit que c'était "local" et réalisé dans l'envie de partager ses talents et ses aptitudes. La soirée s'anime autour du repas de convives qui ont la possibilité de se fournir différents flacons en monnayant. J'ai eu la chance de partager une des tables les plus animées, vivantes et gaies qui se remémore les moments de l'année (certes non terminée, il reste quelques mois...) Bon perso, je n'ai pas abordé la piste de danse du Zénith étant piètre danseur !

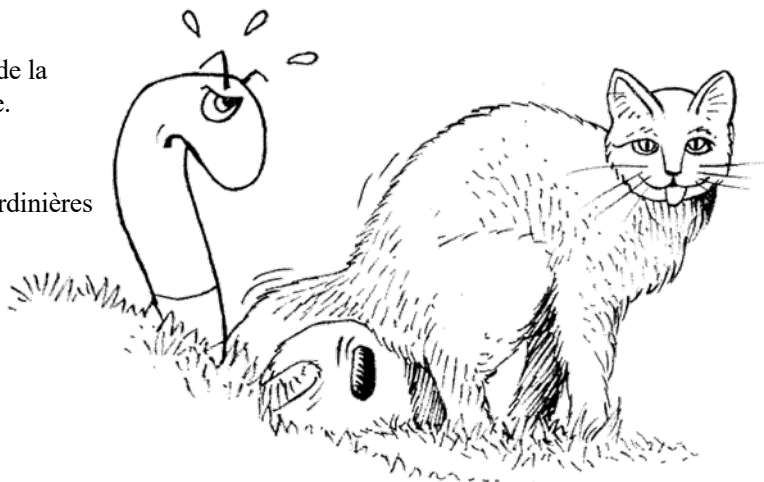
Ce fut un plaisir de vivre ces moments d'autant que je suis un élément "extérieur" au village. On sent une sorte de communion d'énergies positives dans ce village qui vibre d'initiatives concourant à souder ce tout petit village en nombre d'habitants (150 habitants si je me trompe, vous corrigerez !) mais remarquable au niveau du lien social et associatif avec la Chassignole et autres groupement de citoyens impliqués.



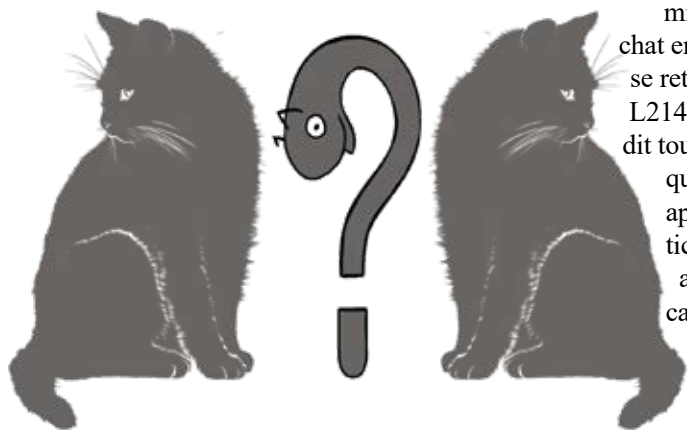
Dialogue avec **Philibert**

- Bonjour Philibert, as-tu des questions ou des critiques à faire ces temps-ci ?

- Je m'interroge sur l'augmentation de la présence des chats dans notre village. On dirait qu'il y en a de plus en plus et pour nous autres vers de terre, confortablement installés dans les jardinières ou dans la terre, les coups de griffes sont aussi dangereux que pour les fleurs.



- Effectivement plusieurs habitants m'ont alerté à ce sujet et s'inquiètent du nourrissage des chats libres. Comme dans beaucoup de villages alentours, la multiplication des chats est sans doute un effet de l'évolution de nos populations. Il faut d'abord bien distinguer les cas : un chat errant est un animal non identifié (tatouage, puce) et la loi interdit de les nourrir. Le code pénal prévoit une amende maximale de 450€. On estime qu'ils étaient 11



millions en France en 2021. Un chat libre est un chat en liberté, tatoué parfois stérilisé et qui souvent se retrouve abandonné par ses maîtres. L'article L214-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime interdit tout mauvais traitement à l'encontre des animaux, que ces derniers soient domestiques ou sauvages, apprivoisés ou en captivité. La lecture de cet article sous-entend qu'il est interdit de priver les animaux de nourriture et d'eau ou de soins en cas de maladie ou de blessure. On parle alors de cruauté passive, car cela porte atteinte à la vie de l'animal. La loi prévoit une amende de 750€ en cas de non-respect.

- Oui mais alors comment distinguer les chats errants des chats libres ?

- C'est bien là que se trouve la difficulté puisqu'il faut désormais un appareil pour lire la puce d'identification et qu'il faut au préalable que le chat se laisse approcher. En pratique la distinction est complexe. Il faut aussi savoir que seuls 6 % des propriétaires acceptent de reprendre leur animal « perdu ».

- Mais alors que faire ?

- On peut s'interroger sur la pertinence du nourrissage des chats libres par les habitants mais il ne faut pas oublier que l'origine du problème vient des propriétaires qui abandonnent leurs animaux, négligent de les stériliser ou de prendre en charge les portées de chatons. Une fois de plus, être citoyen c'est aussi avoir des obligations et des responsabilités et les assumer. En cas de défaillance et comme toute divagation animale, c'est la responsabilité du maire qui est engagée. Il faut alors conventionner avec une association de protection animale, un vétérinaire et des bénévoles pour capturer les chats, les stériliser et les remettre en liberté. Cela permet aussi d'identifier les chats « pucés » et de contacter leur propriétaire. Evidemment tout cela a un coût dont nos finances se passeraient bien. Ce dispositif est à l'étude et si des volontaires sont prêts à nous aider, je les invite à se faire connaître.

Le service ADS en Ouche et Montagne

Le service Autorisation (ou Application) du Droit des Sols existe depuis avril 2017 au sein de la Communauté de Communes Ouche et Montagne. Sous la responsabilité de Jérémie Bardet, directeur du pôle animation et développement du territoire, ce service est composé de Jean-Maxime qui travaille aussi au développement économique et de Corinne qui gère l'instruction des dossiers.

Depuis 2015, les services de l'état ont restitué la compétence de l'instruction des demandes d'urbanisme aux communes. Les maires se sont donc retrouvés seuls à pouvoir se prononcer sur les demandes de travaux, de certificats d'urbanisme ou de permis de construire. Interpréter un plan local d'urbanisme ou une carte communale n'est pas toujours aisé et ces documents sont souvent sujets à interprétation. Bien qu'il signe l'arrêté, le maire ne saurait connaître toutes les subtilités du Droit des Sols et il est donc contraint de faire appel à une entreprise spécialisée dans ce domaine. C'est le cas de certaines communes de notre territoire. En 2016, les élus intercommunaux, sous l'impulsion du Président, ont décidé la création de ce service au sein de la CCOM.

Dix-sept communes dont Remilly ont recours à Corinne et Jean-Maxime. Gratuit à l'origine et maintenant facturé aux communes, c'est une aide précieuse qui permet au maire d'avoir un avis précis et étayé sur les demandes des concitoyens. Il s'agit d'interpréter les textes ce qui oblige parfois à des recherches fastidieuses dans les archives ou la jurisprudence. Actuellement la plupart des déclarations préalables de travaux concernent les implantations photovol-

taïques, l'aménagement de combles, la rénovation de maisons, la création de piscines ou le changement d'huisseries. Faute de ressources suffisantes en eau, les projets de lotissements sont mis en attente sur notre territoire et il y a donc moins de permis de construire à traiter. Pour Corinne et Jean-Maxime, cela permet un travail plus serein et plus approfondi qui réduit les risques de contentieux.

Sur les 32 communes que compte notre CCOM, 9 sont encore assujetties au RNU (Règlement National d'Urbanisme toujours instruit par l'état), 9 disposent d'une Carte Communale et 14 d'un Plan Local d'Urbanisme. La pression des pouvoirs publics est grande pour que, à l'échelle de tout le territoire, nous adoptions un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui permettrait de fusionner tous nos documents en préservant les spécificités de chaque village et en dégageant une cohérence commune. Y compris à Remilly, les élus sont majoritairement opposés à ce projet car ils craignent de perdre leur droit régalien à décider de leur urbanisme et de leur développement. Les disparités entre nos villages sont grandes en matière d'urbanisme et cette crainte est compréhensible. Pour autant doit-on réfléchir notre développement sans tenir compte de nos voisins ? De nouvelles lois arrivent pour protéger notre environnement et limiter l'artificialisation des sols qui pourraient bien nous obliger à franchir cette étape prochainement.

Quoi qu'il arrive, l'aide de Corinne et de Jean-Maxime sera toujours précieuse et ce service est un atout pour notre CCOM et pour nos villages.



Le printemps de Remilly

Du 9 au 25 Juin : C'est le Printemps.....de Remilly ! Ces 3 semaines verront se succéder des événements culturels avec un fil rouge : une exposition sur la tuile violon. En ce samedi 10, les Remillois sont conviés au vernissage de l'expo au lavoir, au jardin et au caveau, organisée par Bruno Allexant et « les 3 lutins ». Il nous montre sa tuilothèque : une collection des variations de ces tuiles devenues rares et qui coiffent notre église. L'expo s'est enrichie des œuvres des amis de B. Allexant : aquarelles de C. Deschamps, V. Gutter, S. Honoré et J.R. céramiste et encore C. Bruyas et C. Van den Bussche. Dès l'entrée on est toisés par une tête de taureau (éclatée) en céramique avant de faire le tour de toutes ces créations : aquarelles délicates, objets en céramique, sculptures en bois. Un apéritif terminera en beauté cette première journée.



Samedi 17 Juin : suite du Printemps de Mme Céline Berrette est de retour à Remilly pour une conférence sur l'histoire de l'église. L'auditoire est plus réduit qu'en septembre 2022 à l'église et la salle des mariages moins solennelle : l'ambiance est plus conviviale et propice au dialogue avec Mme Berette, dialogue qui se poursuit au cours de l'apéritif sur la terrasse du lavoir en toute décontraction et très enrichissant !

Dimanche 18 Juin : une invasion à Remilly ! mais toute pacifique, heureusement !

Les URBAN-SKETCHERS ou plutôt en l'occurrence les RURAL-SKETCHERS. (photo de couverture)

Arrivés de bon matin, accueillis avec un café réconfortant, ils s'éparpillent dans le village avec blocs, crayons, pinceaux, boîtes d'aquarelles et sièges pliants et surtout chapeaux ! Au hasard des rues on les retrouve croquant une maison, un lavoir, une fontaine, le moulin et même plus inattendu : un coin du cimetière, une voiture en panne et la grue devant l'église. Une petite averse juste avant midi oblige quelques-uns à un repli sous le lavoir de Prés, une occasion de croquer l'église bien à l'abri ! En fin d'après-midi tout ce petit monde se retrouve à la salle des mariages où toutes les œuvres de la journée sont exposées sur des grandes

tables et livrées à l'admiration du public, subjugués du travail de ces passionnés, amateurs, de tous âges.

Et bien entendu la journée se termine par un goûter, apéritif au jardin où les conversations et commentaires vont bon train



Retrouvez (presque) toutes les œuvres de la journée des Urban Sketchers sur le site internet de Remilly-en-Montagne, rubrique « Chassignole » <https://www.remilly-en-montagne.fr>

Samedi 24 juin grâce à la conférence de Bruno Allexant et Marion Laurenty Bonduelle, nous découvrons ce que nous n'aurions jamais pensé ne pas savoir à propos de la rare et si poétique « tuile violon » ! Désormais, nous sommes devenus des amateurs de ces tuiles fabriquées à la tuilerie Latreille de Sombernon ou ailleurs, d'autant que Remilly compte au moins 6 toits couverts de tuiles violon ! (voir photos p9)



Dimanche 25 juin :

A 10h, le tapis volant (un tracteur et sa remorque couverte de vieux tapis !) est prêt à accueillir les trente passagers pour la passionnante visite du télégraphe guidée par Mathias Boudot. Nous découvrons le code inventé par Claude Chappe qui permettait de correspondre entre deux télégraphes. Nos bras se transforment en mécanisme de transmission, et hop ! Dans un jeu grandeur nature, nous parvenons, après beaucoup de contorsions et de rires, à découvrir le message final : Vive le Printemps de Remilly !

Encore une super réussite du « Printemps de R » !

Les tuiles violon de Remilly

Les tuiles violon, fabriquées à la fin du XIXème siècle notamment dans la tuilerie Latreille à Sombernon, couvrent quelques toits de notre village



La fête de la musique



Le 21 juin: scène ouverte à tous les Remillois !
 Dans le Zénith de Remilly de belles interprétations ont résonné dans la salle, tous ceux qui voulaient se sont inscrits y compris les enfants !
 Toutes sortes de musiques ont été interprétées, chants, guitares, piano, accordéon ont rythmé la soirée.
 Chacun a apporté de petites choses à grignoter et la Chassignole s'occupait de la buvette.
 C'était la première scène ouverte à Remilly et c'était super, de plus que la météo était au rendez-vous pour contribuer à la réussite de la soirée et offrir à notre petit mais très joli village un concert inoubliable.
 Pas de doute, c'était encore une fête réussie pour Remilly-en-Montagne



La fête du village

Le 2 septembre s'est déroulée la fête du village : nouvelle formule !



Pas facile de rassembler suffisamment de bénévoles au mois d'août, pas simple de trouver du monde pour ranger le lundi matin... voilà pourquoi nous nous sommes retrouvés un samedi, pour permettre à chacun de donner de son temps et de sa bonne humeur à cette fête traditionnelle.



Le public était au rendez-vous, ravi de cette ambiance unique que notre village dégage grâce à l'enthousiasme de tous.

Tir à la carabine, tir à l'arc, jeu de l'équilibre du plateau (nouveau!!), pêche à la ligne, forts à l'élastique, lancer de chausson, pizzas concoctées et cuites avec amour, concert avec le grand Piotr et son orchestre (Aymeric, Florence, Max, Aurélien, Marco et Jérôme) ont composé la délicieuse alchimie de cette journée. Merci à tous les bénévoles très nombreux pour la mise en place comme pour le rangement, c'est encourageant !

Un commentaire facebook d'une habitante de Remilly : « Merci à tous les bénévoles pour cette magnifique et merveilleuse soirée endiablée. Amitiés » Ça fait plaisir !



Les rendez-vous de la Chassignole

Encore de beaux événements prévus dans notre beau village grâce à votre association préférée !

Un Baluscule le 23 septembre au caveau de Remilly... Mais qu'est-ce que c'est que ça ?! C'est une soirée, comme une veillée participative ouverte à tous où chacun apporte une histoire, un conte, un chant, un morceau de musique, un poème, une blague, quelque chose à boire ou à grignoter... ou simplement ses oreilles ! Avec Rémy Guillaumeau et Morgane Bouchard de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne. Réservez votre soirée spéciale pour les gens de Remilly !

La **chorale de Remilly** répète un jeudi sur deux au caveau. Reprise le **21 septembre**, tadadaamm...!

1er octobre : allez, cette fois-ci c'est la bonne, la compagnie des Chevaux Célestes jouera son **spectacle équestre Elzéar** à 16h à l'écurie de la Chassignole, et il ne pleuvra pas !

Le 8 octobre : balade familiale par notre Guy'de

sur les chemins alentours... pique-nique et bonnes chaussures demandés !

Concert de Noël à l'église le **17 décembre** à 16h avec **Régis Mannarini**, guitariste qui nous fera voyager jusqu'en Corse au son de ses mélodies envoûtantes... et goûter traditionnel de Noël.

Le repas traditionnel au **restaurant** aura lieu le 4 février, notre **AG** aussi, nous y parlerons sans doute... des **Carriolades** !

Oui ! Les **Carriolades 2024** auront bien lieu à la Pentecôte !!

Pour (ré)écouter les **entretiens radiophoniques de Radio TalWeg**, c'est ici : <https://lapieuvre-podcast.fr/les-gens-de-remilly-en-montagne/>

Guettez votre boîte aux lettres et votre boîte mail pour plus de détails sur les événements Chassignole à venir, et n'hésitez pas à proposer un coup de main à l'association du village si vous avez un peu de temps !



La clématite sauvage

Fin de l'été, début d'automne, voilà que certains arbres, certaines haies se parent de boules soyeuses et duveteuses, rassemblement de plumes blanches avec à leur base un petit fruit. J'ai toujours aimé cette légèreté des graines qui, au moindre souffle de vent s'éparpillent dans l'air.

La clématite sauvage ou vigne blanche, très présente en bordure de chemin, s'élançant à l'assaut des arbres, allant jusqu'à les recouvrir entièrement est indigène en France. Ses racines préfèrent un sol humide tandis que ses rameaux cherchent le soleil. Elle reste un bon indicateur de terrain azoté. « Même pas peur » de l'hiver, elle peut résister jusqu'à -24 °.

Cette liane s'accroche solidement grâce aux pétioles des feuilles qui s'enroulent en vrille. Celles-ci sont composées et opposées. C'est à l'aisselle des feuilles supérieures qu'apparaissent en juin les fleurs blanches, petites organisées en grappes. Plante envahissante, il est difficile de s'en débarrasser, point de produit performant, seul l'arrachage des racines est efficace.

La clématite participe à la biodiversité, elle attire abeilles et bourdons ainsi que différents papillons.

Sa sève en contact avec la peau au travers des feuilles et des tiges peut provoquer des éruptions cutanées, cloques. Ses propriétés ulcéreuses étaient d'ailleurs largement connues des mendiants moyenâgeux : ceux-ci s'en frottaient allègrement les membres pour susciter la pitié des passants. Ce n'est pas un hasard si on la surnomme encore aujourd'hui "herbe aux gueux !" Elle est aussi appelée clématite des bois, vigne de salomon, aubavis, aubervigne, cranquillier, viorne des pauvres, reine des lianes, cheveux de la bonne dame, chevelure de vieillard, bois de pipe, bois à fumer... Certaines

personnes dont je tairai le nom m'ont affirmé avoir fumé un morceau de la tige au passage de l'adolescence. Pratique qu'elles ont abandonné rapidement à cause de l'âcreté de la plante.

Le principe toxique de la clématite vigne-blanche se dissipe par la chaleur de la cuisson ou par séchage. Elle peut être comestible après cuisson. Par contre, elle est utilisée en homéopathie en pommade ou en granule. Dès l'antiquité, elle soignait les rhumatismes, les névralgies et la gale. Ce sont toujours ces propriétés qui sont utilisées actuellement. Il faut y ajouter un effet veinotonique qui soulage les ulcères variqueux. Mais l'emploi qui me réjouit, et que j'ai expérimenté, est la vannerie sauvage. Après l'avoir cueillie en hiver et fait bouillir, vous tresserez mangeoires pour les oiseaux, petits paniers



L'ASPRO : les bons vieux mots qui se perdent!

L'Association pour la Protection de l'Oralité (ASPRO!) vous propose une rubrique pétillante, composée des bons vieux mots de Remilly qui se perdent !

C'est de saison !

« Avec c'te canicule, faut bien emmener de l'ai aux vaiches, mais au moins, on a pas besoin de r'piquer l'foin ! »*

« Qu'est qu'ça que ç'te queï?! » (C'est quoi ça?!):

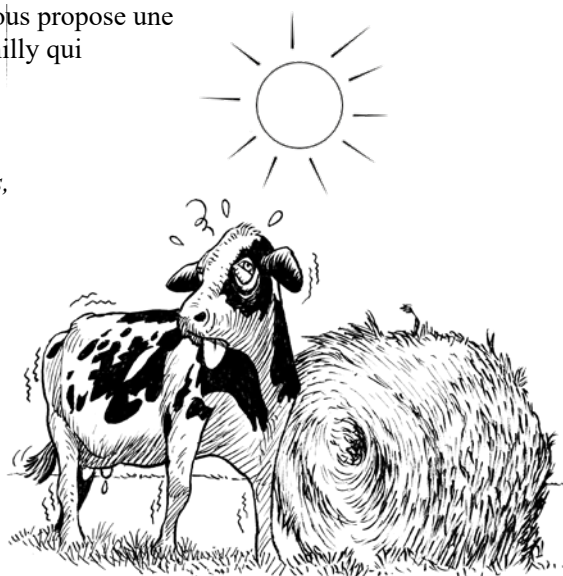
« Une tisse »**

Vous souhaitez participer à la sauvegarde des expressions et bons mots en voie de disparition ? Votre cerveau est en effervescence ?

N'attendez plus : rejoignez l'ASPRO !

* « Avec cette canicule, faut bien apporter de l'eau aux vaches, mais au moins, on a pas besoin de faner le foin ! »

** Une meule de foin



Les souvenirs de Monsieur COULON

Nous retrouvons à nouveau les souvenirs de M. Coulon à Remilly.

Choses vues *

Pour les enfants de Remilly

Il y a une phrase que j'aime répéter souvent : « Ma grand mère est née en 1884, elle a connu les débuts de l'aviation et a vu les premiers pas de l'homme sur la lune à la télévision » .

Le Remilly que vous connaissez n'est pas le Remilly de mes vacances d'enfant, petit parisien du XVI^e arrondissement, quartier bourgeois d'un Paris Haussmannien.

Le village vivait comme au siècle précédent, comme toute la France rurale.

J'y ai appris que la terre était basse. Les travaux des champs étaient pénibles, les chevaux tiraient aussi bien les charrues dans les sols empierrés ou glaiseux que les charrettes couvertes de foin pendant les moissons, parfois faites encore à la faux, que les tombeaux couverts de fumier. Tout le monde n'avait pas de cheval et les hommes se louaient contre un prêt d'une ou deux journées.

A l'époque les coteaux étaient couverts de vignes et l'on foulait encore le raisin au pieds.

Peu de voitures, j'ai vu arriver les premiers tracteurs. Tout le monde entourait l'engin pour le voir sous toutes les coutures, l'admirer. Un des premiers était un Massey Ferguson d'un rouge électrique avec le nom écrit en lettres dorées. L'Amérique arrivait à Remilly. Les travaux se faisaient tous les jours, sauf le dimanche, par tous les temps, en toutes saisons.

Nous imaginions les rudesses de l'hiver.

Les fermes, pas isolées, mal chauffées par une cuisinière à bois qui remplissait tous les rôles. Parfois pas d'eau courante, le plus souvent pas de sanitaires, l'électricité posée avant guerre, éclairait pauvrement la pièce qui servait de séjour, de salle à manger, de cuisine et de réserve. Une ampoule pendait au bout d'un fil, une coupelle en opaline ourlée en guise d'abat jour trônait au dessus de la table.

Remilly était connu pour sa saleté, les vaches traversaient les rues du village matin et soir. Le matin pour aller aux prés, le soir pour être traites à l'étable. Bien sûr elles laissaient des traces de leur passage.

Le sort des paysans n'était pas enviable, mais pire encore celui des ouvriers agricoles.

A l'époque, c'était un sous prolétariat, sous payé, mal traité, peu considéré. Il y en a un qui s'appelait Marius

que j'aimais bien. Quand il passait devant la maison, il s'arrêtait un moment pour discuter et le dimanche montait à La Montagne avec son fusil. C'était un chasseur et ils étaient rares à Remilly. J'admirai son fusil et aurai bien aimé l'accompagner. C'était interdit, trop dangereux me disait-on. Le fait est qu'un jour il avait pris un habitant du village pour un lapin et lui avait tiré un coup de fusil dans le ventre. Il en était mort. Tout le monde disait avec un air entendu et un clin d'œil que c'était un accident.

J'aimais bien discuter avec « les vieux » de Remilly et je me rappelle qu'une fois, j'avais posé des questions à une vieille dame installée sur une chaise devant chez elle. C'était la mère ou la grand mère de La Fifine.

Petite fille, elle avait connu la guerre de 1870 et Remilly n'avait pas été épargné.

Les Uhlans étaient passés par là et avaient tout pris, tout ! Les chevaux, les vaches, les poules, ils n'avaient laissé que les oeufs qu'ils avaient méprisés. Elle avait connu la dernière famine à Remilly.

Le téléphone au village, chez La Ninie. Impensable pour nous le nez toute la journée sur

nos portables, nos ordinateurs la fibre et la 4G.

J'ai vu arriver le premier téléviseur noir et blanc bien sur. Nous allions donc de temps en temps chez madame Denuit qui habitait à côté de chez nous pour y passer un après midi pluvieux.

Une chaîne noire et blanc et l'été, Tour de France obligatoire !

Les dimanches, jour du Seigneur, messe obligatoire aussi. Tout le village se retrouvait à l'église, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Il n'y avait pas de messe tous les dimanches et les jours sans c'était la purge: les vêpres. Deux heures en plein après midi à annoncer des avés et des paters sous la direction de mademoiselle Husson qui rythmait au fil de son chapelet. La sœur du sonneur de cloches qui faisait office de secrétaire de mairie, garde champêtre, etc... C'était l'homme à tout faire de la commune.

Quand il y avait une annonce officielle, il parcourait les rues du village avec un tambour et après un roulement martial, déclarait de sa plus belle voix : « Avis à la population, déclaration de Monsieur le Maire... »

Nous sommes bien loin des textos !

* Emprunté à Victor Hugo



Portrait de Christian Carneau

SOUVENIRS DE CHRISTIAN CARNEAU (suite du n°73)

LES COMMERÇANTS À REMILLY

« La Ninie bien sûr, l'épicerie fine ! ouverte 24h/24, c'était la seule cabine téléphonique du village. Je me demande où elle est passée cette cabine, tout en bois, elle était belle.

Le Chevalère : « peaux, peaux ! Peaux d'lapin ! » qui rachetait les peaux de lapin, les lapins vivants, les oeufs frais. Il venait avec une vieille voiture qui croulait de partout.

Legros était le boucher ambulant, Guy Maresse était le vendeur de poisson.

Le Barberet de Sombornon était chiffonnier, il rachetait les peaux du gibier, de renard.

Le plus renommé, c'était le Courageot, le marchand de vin. Il venait de Gergueil et livrait toutes les semaines à la Forge. Il récupérait aussi les cassis des gens, tout le monde en avait à l'époque, je me souviens c'était magnifique, avec des grosses caisses en bois, il payait les gens en fonction du poids qu'ils avaient cueillis.

Lécorchier (le maréchal ferrand) disait tout le temps : « oh, l'vin du Courageot, il est gouleyant ! »

Il mangeait les oignons crus, il en avait une pour pousser l'autre celui-là, une gueule de chien ! Il vendait aussi des légumes, c'était un commerçant, on pouvait lui acheter de tout.

Ah ça, la Forge, elle en a connu des beuveries, du matin au soir !

Et mon grand-père y descendait aussi, avec le Cé-cène, le mari de la Ninie... Je l'ai vu plusieurs fois revenir de là, et ma grand-mère (la Jeanne Sausstotte) qui disait « monte te coucher, y a pas à manger, allez », il tournait les talons et hop ! Valait mieux pas qu'il s'arrête pour le repas, c'est sûr !

LE PÈRE VALLOT

Mon grand-père, c'était l'Albert. Il savait tout faire, il bricolait, il fabriquait plein de choses - un peu comme moi - il savait un peu tous les métiers.

Il était plâtrier, mais il bricolait l'électricité, la mécanique, il tuait les cochons de Remilly, faisait son bois, un peu de tout. Il avait une Chenard et Walcker. Il avait fabriqué un motoculteur : une grosse roue, avec le moteur au milieu, il était parti de Remilly avec le plein, il arrive dans le champ, y avait plus d'essence !

C'était un touche à tout, il jouait de la clarinette, je peux vous la montrer si vous voulez. Il en a joué, de ça ! Il avait un air en tête, et il le jouait sur sa clarinette.

Il avait des tas d'histoires pour faire rire les gens. Par exemple, celle du curé qui chantait : « On t'entertera ben bas-mea, pour que tu ne reviennes pas » !

Ou celle de la vache qu'on monte sur le toit de l'église pour lui faire brouter l'herbe.

Le Dépré en valait pas deux non plus. Une fois que



le père Vallot allait tuer le cochon, le Dépré, pour lui faire une farce, avait peint le cochon au minium, la veille. Alors le lendemain, le cochon était plein de peinture, tout rouge, il a fallu attendre que la peinture s'enlève naturellement !

Dans sa casquette, le père Vallot avait une petite épingle, il la tirait comme ça et hop, il se curait les dents ! A la fin c'était un fil de fer, hein ! Il avait une manie de cracher comme ça, « pft pft ».

Il a fait les deux guerres, a été fait prisonnier à chaque fois, et s'est évadé à chaque fois.

Comme il était originaire d'Agey, il est arrivé à Remilly après guerre, avec l'Henriot, qui s'était évadé avec lui. Et c'est comme ça qu'il a rencontré ma grand-mère.

À la fin, il n'y voyait plus bien, et disait : « C'est drôlement bien de plus guère voir clair quand on est vieux, parce qu'on se voit pas mourir ! ».

Il était chasseur, il nous faisait manger du ragoût de renard le week-end !

J'ai même gardé la chevrotine qu'il avait pris à la chasse dans le breuilleux (le trou du ventre) ! »



Lili : « C'est tout perche-moule ce qu'on t'a raconté, tu arriveras jamais à faire ton article avec ça ! »

Merci Christian et Lili pour ce bon après-midi passé ensemble !

Mairie de Remilly-en-Montagnewww.remilly-en-montagne.fr

Horaires d'ouverture : mercredi de 09h00 à 12h00 et vendredi de 16h30 à 18h00 - Tel. : 03.80.23.63.84

E-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

Secrétaire de Mairie : Belinda Clerc

DéchetteriesSecrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / mail : secretariat.environnement@ouche-montagne.fr**Textiles, Linge, Chaussures :**

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collecteurs, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi	FERMEE	9h-12h	14h-17h	FERMEE
Mardi	14h-17h	FERMEE	FERMEE	9h-12h
Mercredi	FERMEE	14h-17h	9h-12h	FERME
Jeudi	9h-12h	FERMEE	FERMEE	14h-17h
Vendredi	FERMEE	9h-12h	14h-17h	FERMEE
Samedi	9h-12h/14h-17h	9h-12h/14h-17h	9h-12h/14h-17h	9h-12h/14h-17h

La carte d'accès est obligatoire

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud Renseignements et inscriptions :SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85 sas.sa2i@orange.fr**Le boulanger qui passe**

Vers 7h00, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques**Gissey :**

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43
e-mail : bibliothequegissey.ccvo@wanadoo.fr
Site internet : www.ouche-montagne.fr
Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h00

Sombernon :

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72
e-mail : bibliotheque@sombernon.fr
Mercredi de 15h00 à 18h00
Vendredi de 16h30 à 19h00
Samedi de 9h45 à 12h15

Transports en commun MOBIGOHoraires disponibles en Mairie ou sur : www.viamobigo.fr**Horaires des bureaux de poste :**

Sombernon : mercredi 13h30-19h00 / vendredi et samedi 8h30-12h00

Pont de Pany : mardi 13h30-19h00 / vendredi 13h30-17h30

Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences mardi et jeudi sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.63.27.50

Conciliateur de justice

Mr Chollet sur rendez-vous le vendredi matin tel: 07.70.77.70.05

URGENCES SAMU 15 / POMPIERS 18 / GENDARMERIE 03.80.33.42.10